FAST'R by CB

SÉCURITÉ ET FLUIDITÉ DES PARCOURS CLIENTS EN LIGNE

FAST'R by CB

FAST'R *by* CB

Le nouveau service interbancaire de sécurisation et de fluidification des transactions CB e-commerce

Conçu en concertation avec les commerçants et les banques, FAST'R *by* CB sécurise les transactions en exploitant des informations issues du e-commerçant, de la banque du commerçant, de la banque du client et des outils de lutte contre la fraude de CB.

En moins d'un dixième de seconde, FAST'R *by* CB fournit à la banque du client une recommandation sur la nécessité d'authentifier ou non le client.

Dans 85% des cas, le client pourra finaliser son achat sans friction (authentification passive).

C'est pour le e-commerçant l'assurance de répondre aux exigences de la DSP2, de mieux sécuriser les transactions et d'offrir à son client un parcours d'achat le plus fluide qui soit.

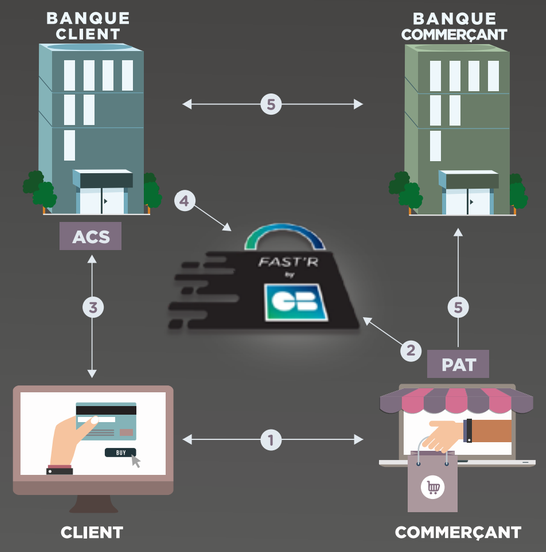

ACS : *Authentification Control Server (serveur d'authentification de la banque du client)*

PAT : *Prestataire d'Acceptation Technique du commerçant*

1 Le client complète ses données carte CB

2 Le PAT consulte la plateforme FAST'R *by* CB
Les données sont consolidées et scorées et le résultat est transmis à la banque du client qui évalue le risque et confirme ou non la nécessité de faire une authentification forte.

AUTHENTIFICATION FORTE *15% des transactions(*)*

AUTHENTIFICATION PASSIVE *85% des transactions(*)*

3 La banque du client demande une authentification forte

4 La banque du client transmet le résultat de l'authentification au PAT du commerçant

5 Le paiement peut être finalisé

(*) Estimation moyenne basée sur 1 milliard de transactions CB observées entre janvier et décembre 2017

FAST'R *by* CB

Un fonctionnement plus rapide, transparent et sans perturbation pour le client

La plateforme FAST'R *by* CB s'appuie sur un Directory Server développé pour CB et conforme au standard international 3DS EMVco.

Cet annuaire permet de diriger les demandes d'authentification vers les banques en moins d'un dixième de seconde.

En fonction de l'appréciation du risque, les commerçants pourront privilégier l'authentification passive, demander une authentification forte ou laisser la banque du client décider dans le respect de la DSP2.

Dans tous les cas, FAST'R *by* CB permettra de mieux accompagner la banque du client dans la décision finale.

FAST'R *by* CB

De nombreux avantages pour le e-commerçant

La puissance du scoring CB capitalisant sur l'expertise de CB en matière de lutte contre la fraude et de data science permettent de cibler l'authentification forte pour les transactions à risque. Dans la majorité des cas, une authentification passive sera suffisante.

85%(*) de transactions sans authentification forte

Taux d'accord optimisé

Fondé sur l'analyse de plusieurs milliards de paiements CB par an en France, le score CB délivré par FAST'R *by* CB contribue à optimiser les taux de transformation du e-commerce.

Grâce à une plateforme IT de dernière génération et la mise à disposition d'un site de back up en relais, FAST'R *by* CB est disponible 24h/24, 7j/7.

99.99% de disponibilité du service

Délégation d'authentification

Programme spécifique pour les wallets.

Programme spécifique pour les commerçants peu fraudés

100% sans authentification forte pour les transactions de moins de 100€.

Authentification réutilisable jusqu'à 180 jours

Possibilité de réutiliser l'authentification FAST'R *by* CB jusqu'à 180 jours pour présenter les paiements en n fois.

Adapté à tous les parcours clients

Utilisable sur tous les devices.

Protection des données personnelles

Données utilisées uniquement pour la lutte contre la fraude par une plateforme entièrement opérée en France (conformité RGPD).

Validé(*) par les internautes, le logo du paiement sécurisé CB rassure les clients sur la sécurité du processus de paiement.

Véritable label de confiance, il conjugue plusieurs facteurs de réassurance plébiscités par les internautes : le logo CB + un cadenas sécuritaire solidement fermé + une expression en français confortant le client d'un traitement effectué en France.

PAIEMENT SÉCURISÉ

(*) Etude pré-test internautes CB / TNS KantarMedia réalisée fin 2017

FAST'R *by* CB

Une solution conforme aux exigences de la nouvelle réglementation européenne

La Directive Européenne sur les Services de Paiement révisée (DSP2) fixe de nouvelles règles d'authentification forte du client (ou SCA, pour Strong Customer Authentication) pour les paiements sur internet. Elle a pour objectif de renforcer la sécurité et la protection des données des consommateurs.

La DSP2 se décline en Normes Techniques Réglementaires (NTR) ou RTS (Regulatory Technical Standards), lesquelles précisent les exigences sur l'authentification forte et ses exemptions.

C'est à compter du 14 septembre 2019 que cette nouvelle réglementation s'impose à tous.

Une authentification forte s'appuie sur la conjonction de 2 facteurs parmi les trois suivants

CE QUE JE SAIS	CE QUE JE POSSÈDE	CE QUE JE SUIS
Mot de passe, code PIN	*Téléphone, carte bancaire*	*Biométrie*

Planning de déploiement de FAST'R *by* CB

OCTOBRE 2018
Expérimentation terrain.

JANVIER 2019
Lancement du service FAST'R *by* CB.

Démarrage du raccordement des PAT et ACS.

JUIN 2019
Date limite de raccordement des PAT et ACS.

14 SEPTEMBRE 2019
Entrée en vigueur des RTS SCA.

Mise en oeuvre opérationnelle par tous les e-commerçants.

Pour plus d'information

Groupement des Cartes Bancaires CB
151bis, rue Saint Honoré - 75001 Paris
www.cartes-bancaires.com
Contact : jesuiscommercant@cartes-bancaires.com

Position Paper

DÉCEMBRE 2018 - RCS PARIS C 331 302 794 - APE 6619B